

Ces travailleurs qui n'arrivent pas à se loger

Le phénomène, sans être nouveau, semble s'accroître

Infirmière au Samusocial de Paris, Salomé (le prénom a été changé) prodigue soins et bonne humeur aux personnes sans domicile fixe dont elle a la charge. Elle ne laisse rien transparaître de sa propre situation de SDF, hébergée alternativement chez différents amis et chez sa sœur, « pour ne pas trop déranger ». Mère célibataire originaire de Côte d'Ivoire, la quinquagénaire a quitté la Normandie pour prendre ce poste qui lui tenait à cœur, et accepté de vivre sans chez-soi pour aider ses deux enfants à financer leurs études. Mais depuis que le cadet l'a rejointe, voilà neuf mois, elle cherche activement. « Je suis en CDI depuis deux ans, je gagne 2400 euros par mois, qui représentent trois fois le loyer des appartements où je poste. Mais il n'y a pas grand-chose, même en banlieue, et les propriétaires veulent deux salaires plutôt qu'un... » Elle qui n'a pas cessé de travailler pendant la pandémie de Covid-19 se souvient combien les soins étaient à l'époque célébrés. « Je pensais que mon métier m'aiderait à trouver un logement. Mais j'ai l'impression que, maintenant, on s'en fout », dit-elle.

Agente de restauration en CDI dans un autre centre du Samusocial de Paris, Malika (le prénom a été changé) a connu cinq années de galère. Encore vacataire quand son mari l'a quittée et chassée de leur appartement, elle a été hébergée par un oncle, qui exigeait qu'elle fasse le ménage, la cuisine et qu'elle lui verse 300 euros par mois. « C'est l'assistante sociale du Samusocial qui m'a sauvée, en me trouvant une chambre très bien en hébergement d'urgence. » Elle a dû déménager dans trois autres hôtels sociaux, infestés de souris, avant de faire reconnaître son droit au logement opposable, et de se voir attribuer un logement en HLM, à Bagneux (Hauts-de-Seine). Dans son T1 tout neuf, elle se sent « comme une reine ».

Jesus Blanco, représentant du personnel au Samusocial et membre du syndicat SUD, est régulièrement alerté de telles situations, tout en présumant que d'autres restent cachés. Il remarque aussi qu'« au 115 on reçoit un peu plus d'appels de gens qui travaillent mais ont besoin d'un hébergement

d'urgence. Il y a ceux qui se séparent, ceux qui ont des emplois précaires, y compris des contractuels de la fonction publique. Quand on arrive à leur proposer une place et qu'elle se trouve à deux heures de Paris, certains refusent, par crainte de perdre leur boulot ».

L'Ile-de-France connaît des prix de l'immobilier et des loyers particulièrement élevés, et compte 836 000 ménages en attente d'un logement social, soit deux fois plus qu'en 2010. Mais les salariés d'autres régions sont, eux aussi, victimes de la crise du logement. A Bordeaux, dans l'association d'aide et de soins à domicile dont Karima Amara est déléguée syndicale, « on a désormais une bonne dizaine de collègues concernés chaque année, sur environ trois cents ». Une assistante sociale privée a été recrutée pour les aider à se reloger, et intervient de plus en plus longuement.

« Le seul habitant permanent »

Les villes moyennes du littoral ouest ne sont pas épargnées. Arrivé à La Rochelle en février pour une reconversion dans le développement informatique, Ludovic Lacombe gagne 1800 euros et sa compagne, restée en Gironde, se porte garante. « Je n'ai pourtant trouvé que des colocations qui m'ont refusé ou des propriétaires préférant garder leur appartement vide en attendant de le louer l'été, très cher, sur Airbnb. » Il a fini par se rabattre sur une chambre chez l'habitant, louée sans bail, qu'il doit quitter le week-end ainsi qu'en juillet-août.

A Bayonne, où les résidences secondaires et les locations touristiques se sont aussi multipliées, Sarah (qui a souhaité rester anonyme), 28 ans, et son compagnon veulent s'installer ensem-

Ludovic Lacombe a fini par se rabattre sur une chambre chez l'habitant, louée sans bail, qu'il doit quitter le week-end



Salomé (le prénom a été changé), infirmière au Samusocial et SDF, à Paris, le 27 mai. CAMILLE GHARBI POUR LE MONDE

ble depuis six mois. Educatrice canine à son compte, elle dort sur le canapé d'une amie. Son conjoint, en CDI dans la restauration, n'a pas quitté son foyer de jeunes travailleurs. Elle avait pourtant réussi à trouver, en 2019 et 2021, avec des critères identiques et des revenus moins élevés et réguliers.

Sur la rive sud du bassin d'Arcachon aussi, Jean-Roland Barthélémy a vu les locations à l'année se raréfier : « Dans ma rue de six maisons, dont une seule résidence secondaire, la proportion s'est inversée : je suis devenu le seul habitant permanent. » Il voit grossir le nombre de sans-domicile, au fil des maraudes avec son association, Entraide 33. « Ils sont environ 160, une vingtaine de plus qu'en 2023. Au moins la moitié travaillent. Parmi eux, certains sont considérés comme saisonniers, même s'ils vivent ici à l'année, enchaînant les CDD dans différents secteurs. Beaucoup vivent dans des camions aménagés ou leur voiture, ou alternent périodes sous tente et chez des proches... »

A force de consulter Leboncoin, Sophie (elle a souhaité conserver son anonymat) a trouvé en avril une chambre au noir, près d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Un répit « très précaire » pour cette intérimaire dans le BTP qui habitait depuis plus de trois ans dans sa voiture. « C'était l'enfer. Vivre dans l'humidité, le froid, après une journée sur les chantiers. Manger de la merde. Se laver avec une casserole d'eau réchauffée sur un réchaud. Je passais les nuits sans dormir, à cogiter. Cela vous coupe de tout le monde : quelle vie raconter ? La première question, quand

on rencontre des gens, c'est "Où tu habites ?" ». Elle souhaite se former comme géomètre, pour obtenir un CDI et se loger durablement.

Ces situations individuelles deviennent-elles de plus en plus fréquentes ? « Le travail, surtout stable, reste un accélérateur de logement déterminant », rappelle le directeur des études de la Fondation Abbé Pierre, Manuel Domergue. Mais il y a une persistance, voire une certaine aggravation du phénomène des travailleurs sans domicile ou sans logement personnel. »

« Précarisation des emplois »

Le nombre d'adultes en emploi qui vivent chez leurs parents ou chez des tiers est quasi stable depuis 2013 (il est passé de 1,458 à 1,454 million), montre une note de la Fondation Abbé Pierre exploitant l'enquête nationale Logement de l'Insee, réalisée en 2020. Une autre étude publique constate qu'en 2021 près de 17 000 adultes vivant en centre d'hébergement avaient un emploi déclaré (à 7 % en CDI), contre 4000 en 2016 – des chiffres qui n'incluent pas les adultes hébergés dans des hôtels, dont le nombre a explosé. Selon Manuel Domergue, « on peut penser que ces différentes situations progressent, en raison de la précarisation des emplois, de la hausse des loyers, privés et HLM, et d'une tension accrue sur le marché localif des zones tendues ».

Quelques indices laissent présumer une accentuation. En 2023, la Mission locale de Paris a accompagné 1255 jeunes de 16 à 25 ans qui, malgré un emploi (à 75 % en CDI ou en CDD de plus de

Même à Nancy, qui n'est pas considérée comme une « zone tendue », des travailleurs pauvres appellent le 115

six mois), étaient à la rue ou hébergés de façon très précaire. « Ils avaient pourtant des emplois plus stables que les jeunes de même profil qu'on accompagnait en 2019 », remarque son directeur général, Nicolas Garnier. En un an, les délais pour obtenir un rendez-vous sont passés de deux semaines à un mois et demi. Au niveau national, les Comités locaux pour le logement autonome des jeunes « ont été plus sollicités par les jeunes en emploi, et même en emploi durable, qui ont plus de mal à trouver un logement autonome ». indique leur déléguée nationale, Theodora Lizop.

Le sociologue Gaspard Lion a, pour sa part, enquêté sur la nette expansion, depuis le début des années 2000, du camping résidentiel, qui fait écho à celle des trailer parks « par de maisons mobiles » aux Etats-Unis. « Surtout pratiqué par des personnes en emploi, ce camping résidentiel illustre les difficultés croissantes à se maintenir dans le logement ordinaire », résume le maître de conférences à l'université Sorbonne-Paris-Nord. Dans son ouvrage *Vivre au camping* (Seuil, 320 pages, 24 euros), il

raconte le déclassement ressenti par un chauffeur routier, un agent de maîtrise ou encore un peintre en bâtiment, installés en mobil-home ou caravane sur un terrain municipal, à 40 kilomètres de Paris, tout en espérant retrouver un « vrai » logement.

« Une heure et demie de route »

Même à Nancy, qui n'est pas considérée comme une « zone tendue », des travailleurs pauvres sans domicile appellent le 115. La métropole et la préfecture y financent, depuis juin 2023, un dispositif expérimental. « Ces salariés refusaient souvent une place en centre d'hébergement collectif. Avec Un toit pour l'emploi, nous leur proposons un studio durant quatre mois maximum, et un accompagnement. L'absence de logement ne doit pas mettre en péril leur situation professionnelle », décrit Laurent Galantini, qui pilote le projet au sein de l'association Arélia.

Matthieu Zacharie, 29 ans, débutait un CDI dans la restauration après s'être séparé de sa compagne et avoir dû revendre leur maison. « Ce [dispositif] m'a rapproché de mon lieu de travail, alors que j'étais hébergé par des amis à une heure et demie de route. J'ai ainsi eu le temps d'obtenir les trois fiches de paie demandées pour devenir locataire, d'obtenir la garantie Visale [qui remplace un garant] et économiser pour régler la caution et un loyer d'avance », salue-t-il. Devant le succès rencontré et la file d'attente qui s'allonge, le dispositif est déjà passé de cinq à dix studios, et pourrait être dupliqué ailleurs dans le département. ■

CLAIRE ANÉ

Les salariés les plus mal logés bénéficient peu de l'habitat social

Selon un rapport, 21 000 ménages reconnus au titre du droit au logement opposable sur 100 000 ont reçu une proposition en 2023

Le droit au logement opposable (DALO) demeure mal appliqué, selon les chiffres rendus publics jeudi 30 mai par un rapport du Haut Comité pour le droit au logement. Instauré par la loi du 5 mars 2007, sous la pression de la Fondation Abbé Pierre et de l'association Les Enfants de Don Quichotte, il permet à des ménages sans domicile, privés de logement décent ou menacés d'expulsion, de déposer un recours auprès de l'Etat. S'ils sont reconnus au titre du DALO, l'Etat doit leur attribuer un logement dans les trois à six mois.

Seulement 21 665 ménages reconnus DALO (dits « ménages DALO ») ont reçu une proposition de logement en 2023, soit 22,4 % de moins qu'en 2022. Et la barre des 100 000 ménages DALO

en attente d'un logement, parfois depuis des années, a été pour la première fois franchie.

De plus, le rapport du Haut Comité révèle que l'organisme Action Logement, qui a la main sur 17 % des attributions de HLM, est très loin de respecter ses obligations à l'égard des ménages DALO comptant au moins un salarié ou demandeur d'emploi. Depuis 2014, le Haut Comité n'avait connaissance que de la part des attributions de logements sociaux réalisées par Action Logement en faveur de l'ensemble de ces ménages mal-logés. Ceux-ci comprennent, en plus des DALO, les sortants d'hébergement et les publics dits « prioritaires ». Or, cette part, qui ne dépassait pas 13 % en 2021, a bondi à 43 % l'année suivante, quand Ac-

tion Logement a commencé à labelliser directement les ménages « prioritaires », une pratique « qui interroge le Haut Comité », souligne le rapport. De plus, le détail des attributions 2022 par l'organisme est rendu public : les DALO ont représenté 6 % du total, alors que la loi prévoit de leur en allouer 25 %, et de n'en accorder aux publics « prioritaires » que si les ménages DALO ont été rélogés.

Des « travailleurs essentiels »

« Ce taux de 6 % d'attributions aux DALO est très décevant », réagit le secrétaire général du Haut Comité, René Dutrey. Nous avons étudié les profils des DALO salariés et demandeurs d'emploi de la région lyonnaise : il s'agit largement de travailleurs essentiels, dont on a reconnu le rôle indispensable

lors de la pandémie de Covid-19. Ils sont dans le soin, l'aide à la personne, la logistique, la grande distribution, la sécurité... et la plupart ont des ressources supérieures au smic, leur permettant de payer un loyer dans le parc social. »

Comment progresser ? Le Haut Comité juge prioritaire que, comme exigé par la loi, l'Etat signe, dans les départements décomptant plus de 50 recours DALO, une convention avec Action Logement lui permettant d'avoir directement accès à la base recensant les DALO.

Un tel accord n'est effectif qu'en Ile-de-France. « Action Logement y a fait énormément progresser ses attributions aux DALO depuis que le préfet Jean-François Carenco [préfet de Paris entre 2015 et 2017] l'a forcé à signer en 2016. Celles-ci

ont même dépassé dans cinq départements, en 2022, les 25 % requis », apprécie René Dutrey. Ce taux atteint ainsi 41 % à Paris, où 435 DALO ont été rélogés, 37 % dans le Val-de-Marne, 32 % dans les Hauts-de-Seine (638 logements DALO, le plus haut niveau observé en 2022), 30 % en Seine-Saint-Denis, et 28 % dans le Val-d'Oise.

Le Haut Comité exhorte par ailleurs l'Etat à jouer son rôle : le préfet a le droit d'imposer un ménage DALO qui aurait été refusé, ou de reprendre la main sur les attributions départementales d'Action Logement, et des sanctions financières peuvent être prononcées. Le rapport préconise aussi des garde-fous contre l'« autolabellisation » des ménages « prioritaires » effectuée par Action Logement en 2022.

CL. A.